

% attac en lignes %

BULLETIN DE L'ASSOCIATION ATTAC 63 – N° 94 – JANVIER 2019

EDITORIAL

A L'ATTAQUE !

L E SAMEDI 24 NOVEMBRE dernier, nous avons célébré le 20^{ème} anniversaire de notre comité ATTAC 63.

Plus d'une centaine de participants ont répondu présent sur l'ensemble de cette journée qui a débuté par l'intervention de Raphaël PRADEAU, porte-parole d'ATTAC France, invité aussi pour animer notre 19^{ème} Université d'Automne. Le thème de l'exposé était : « *Face à Macron et aux néo-libéraux, les campagnes d'ATTAC* ».

La pièce de théâtre, « *20 ans après, toujours d'ATTAC* », écrite et jouée par des militants de notre comité, a été très applaudie. Notre rétrospective photos et affiches : « *ATTAC 63 de 1998 à 2018* » a surpris et étonné par sa qualité. Après le pot et le gâteau d'anniversaire, les festivités et le bal se sont poursuivis jusqu'à 23 heures.

Un grand bravo à tous les militants qui ont contribué au succès de cette journée au cours de laquelle nous avons démontré que notre comité était toujours « d'attaque ». C'est une bonne nouvelle dans les circonstances présentes.

Depuis plusieurs semaines, notre pays traverse une crise profonde qui a débuté par des manifestations contre la hausse des taxes sur les carburants. Contrairement aux espérances du gouvernement, l'action des « gilets jaunes » s'est poursuivie dans le temps et a reçu le soutien d'une majorité de l'opinion publique. Les revendications se sont étendues et sont devenues de véritables plates-formes. Pour la première fois depuis son installation, le pouvoir macronien a été contraint de lâcher progressivement du lest.

D EPUIS LONGTEMPS, nous expliquons que la France fait face à deux problèmes principaux.

D'une part, l'ordo-libéralisme, c'est-à-dire le néo-libéralisme à la sauce allemande, conduit nombre de pays de l'Union Européenne, dont le nôtre, dans l'impasse. L'évasion fiscale permet aux plus riches et aux grosses entreprises de se soustraire à l'impôt et fait porter la pression fiscale sur les salariés, les retraités et les petites entreprises. Le libre-échange prôné par Bruxelles fait le bonheur des entreprises d'Outre-Rhin mais provoque la désindustrialisation de notre pays et un chômage de masse qui pèse sur le niveau des salaires et des pensions.

D'autre part, problème plus spécifique à la France, notre démocratie est en danger. De dérives en dérives, la République, cinquième du nom, a débouché sur une sorte de monarchie avec un titulaire du « trône » disposant d'un pouvoir absolu pour cinq ans.

L E MOUVEMENT DES « GILETS JAUNES » a mis le doigt sur ces questions. Reste à trouver des solutions. L'issue passera nécessairement par des réponses aux problèmes posés.

Emmanuel Macron pense s'en sortir en lançant « un grand débat national sans tabou ». Il s'agit de connaître les doléances des français. Cela rappelle de vieux souvenirs concernant l'Histoire de France : le 24 janvier 1789, Louis XVI avait invité ses sujets à rédiger des cahiers de doléances mais, différence notable avec l'initiative du monarque actuel, il avait convoqué les Etats Généraux. La consultation s'était donc accompagnée de la désignation de 1139 représentants (270 pour les 400 000 nobles, 291 pour les

120 000 religieux, 578 pour les 26 millions de membres du Tiers-Etat). Le 5 mai 1789, à Versailles, ces représentants étaient réunis, porteurs des doléances des français, avec pour mission de les traduire en mesures susceptibles de résoudre les problèmes financiers du royaume. On connaît la suite.

Aujourd'hui, le débat national ne s'accompagne pas de la désignation de délégués

et c'est le pouvoir exécutif et lui seul qui en tirera les conclusions. Notons au passage que l'Assemblée Nationale est écartée du processus. C'est la démonstration qu'on la considère comme non représentative. Les députés de la majorité n'ont d'ailleurs rien vu venir et ont approuvé aveuglément la politique voulue par l'Elysée sans se rendre compte qu'elle menait notre pays dans le mur. Comment la situation va-t-elle évoluer ? Personne ne se risque à un pronostic.

Pour un mouvement d'éducation populaire comme ATTAC, le « débat national » est une bonne opportunité. Il ne saurait être question pour nous de nous insérer dans le processus voulu par l'Elysée mais nous devons saisir toutes les occasions de faire connaître nos analyses et nos propositions.

Sans-culotte, 1789



Avec-gilet, 2018



C'est ce qu'ATTAC 63 a commencé à faire. Le samedi 19 janvier, nous avons diffusé 1000 exemplaires d'un tract reprenant les 12 propositions d'ATTAC France pour la justice fiscale (dont vous trouverez le texte ci-dessous). Le même jour, aux Augustes, notre intervention avait pour thème : « Réinventer la démocratie ».

Beaucoup de travail en perspective pour nos militants en attendant de nous retrouver, le 22 mars, à l'assemblée générale de notre association.

D'ici là, bonne année à tous.

Claude VALLENET

COTISATION 2019

L'ADHESION SE FAIT PAR ANNEE CIVILE et permet d'être à la fois membre d'ATTAC 63 et d'ATTAC national. Pour ré-adhérer, vous pouvez utiliser le bulletin d'adhésion départemental ci-joint ou le bulletin pré-rempli joint au journal national LIGNES D'ATTAC arrivé fin janvier et le retourner à l'adresse indiquée.

Au début de chaque mois, ATTAC France nous communique la liste départementale des adhésions ou ré-adhésions du mois précédent. N'oubliez pas, ATTAC ne vit que des cotisations de ses adhérents. La cotisation à ATTAC donne droit à déduction fiscale.

AGENDA DES PROCHAINES SEMAINES



LA VIE INTERNE D'ATTAC 63

MERCREDIS 20 FEVRIER ET 20 MARS A 20H00, au siège : REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

ASSEMBLEE GENERALE D'ATTAC 63 :

L'assemblée Générale ordinaire de notre association est fixée au **VENDREDI 22 MARS 2019, A 18H00**. Elle se déroulera dans la salle N°1 du Centre Richepin, 21 rue Jean-Richepin à Clermont-Ferrand. Le prochain numéro du bulletin contiendra les rapports préparatoires.

ATTAC 63 AUX AUGUSTES



ATTAC est présent au café-lecture « Les Augustes », 5 rue sous les Augustins à Clermont-Ferrand. **UN SAMEDI PAR MOIS, DE 17H A 19H**, nous convions le public à une discussion sur un ou deux sujets d'actualité plus ou moins abordés ou déformés par les grands moyens d'information aux mains des groupes financiers.

Prochaines séances : **SAMEDIS 16 FEVRIER ET 16 MARS**.

A NOTER



SAMEDIS 16 FEVRIER ET 23 MARS, DE 9H A 12H, au Centre Jean Richepin, salle 1 : **UNIVERSITE INSOUMISE** animée par Marc CHOVIN. Saison 2 : *L'Europe*.

LES 12 PROPOSITIONS D'ATTAC POUR LA JUSTICE FISCALE

- Supprimer les niches fiscales inutiles :** Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi(CICE) et le crédit d'impôt pour la recherche (CIR) doivent être supprimés ou a minima réservés aux PME
- Renforcer la progressivité de l'impôt sur le revenu :** Instituer des tranches supplémentaires sur l'IR
- Faire de la CSG une contribution progressive** (et non proportionnelle) et l'affecter au budget de la sécurité sociale, et non au budget de l'état
- Rétablir la progressivité de l'impôt sur les revenus du capital :** Supprimer la flat tax qui impose les revenus financiers au taux unique de 30%.
- Rétablir et rénover l'ISF** afin d'élargir l'assiette de l'imposition du patrimoine
- Rendre la TVA plus juste :** Réduire son poids en commençant par adopter un taux zéro sur les produits de 1^{ère} nécessité
- Réduire les écarts d'imposition entre PME et grandes entreprises :** Imposer le bénéfice là où il est créé, afin d'empêcher les multinationales de déclarer artificiellement leur bénéfice dans des paradis fiscaux.
- Taxer les transactions financières** pour lutter contre la spéculation, à l'origine des crises financières et de lutter contre le réchauffement climatique dans les pays du Sud.
- Instaurer une taxe kilométrique** pour inciter à la relocalisation des activités et à la baisse du commerce international.
- Mieux débusquer la fraude fiscale** en renforçant à la fois les moyens (humains et financiers) de l'administration fiscale et l'éventail de sanctions pour les fraudeurs.
- Harmoniser la fiscalité au niveau européen** en mettant en place un « serpent fiscal » qui réduise progressivement les écarts entre les systèmes fiscaux.
- Basculer la fiscalité carbone** sur les entreprises les plus polluantes et jusqu'ici largement exonérées.

12



attac

PROPOSITIONS POUR LA JUSTICE FISCALE